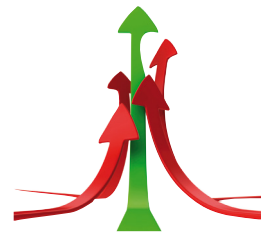


CHARENTE-PÉRIGORD  
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

# La mutation de l'agriculture française s'accélère



**Le recensement agricole 2010 établit que l'agriculture française répond toujours mieux aux attentes de la société en matière de qualité, de traçabilité, de respect des ressources et du milieu. Professionnalisation et féminisation sont d'autres enseignements de ce document.**

Le satisfecit décerné à l'agriculture française n'est pas le fruit d'une agence de notation mais celui du recensement agricole 2010, réalisé par les agents du ministère de l'Agriculture. Le précédent recensement datait de l'an 2000. En l'espace de 10 ans, l'agriculture française a su conserver ce qui faisait sa richesse, à commencer par sa productivité. Les surfaces agricoles sont, certes, en baisse de 3% sur la période mais la production agricole, qui occupe un peu plus de 50% du territoire national, se hisse toujours au premier rang de l'Union européenne. L'agriculture et les filières agroalimentaires contribuent de manière positive à la balance commerciale de la France, même si la concurrence de pays voisins rogne toujours un peu plus ses

parts de marché. Avec la productivité, la diversité est l'autre richesse de l'agriculture française. Cette diversité, pour ne pas dire biodiversité, continue de s'exprimer partout dans l'Hexagone à travers de multiples productions végétales et animales, avec des retombées économiques directes et indirectes au profit des territoires ruraux.

### Plus de proximité

Les agriculteurs sont toujours moins nombreux: -26% entre 2000 et 2010. Une baisse cependant moins forte que celle enregistrée entre 1988 et 2000 (-35%) et qui concerne en premier lieu les petits élevages de "bovins lait". Moins les agriculteurs sont nombreux, plus ils semblent vouloir se rapprocher

des "citoyens-consommateurs-clients". Sans renier les productions de masse destinées à alimenter les entreprises agroalimentaires, les agriculteurs ont, en effet, accentué la vente de produits agricoles, transformés ou non, en circuit court. Cette agriculture de proximité concerne en 2010 près d'une exploitation sur cinq (18%). Les jeunes agriculteurs sont particulièrement actifs dans ce domaine (22%). Ce mode de commercialisation s'accompagne d'une montée en puissance de la qualité et de la traçabilité des productions et des produits, authentifiée par les différents signes officiels de qualité (AOC, IGP, Label Rouge...). En 2010, une exploitation sur quatre (25%) estampille au moins une de ses productions d'un signe officiel de qualité. Ce renforcement

de l'adéquation entre les modes de production et les attentes des consommateurs s'est réalisé en partie sous l'impulsion de nouvelles réglementations (Ecophyto 2018 par exemple) ou avec le concours de politiques publiques ciblées (soutien à l'agriculture biologique). La formation initiale des agriculteurs participe aussi à la professionnalisation du métier. Les agriculteurs sont par ailleurs davantage formés que la moyenne de la population française.

### Secteur en mutation

Ce sont aujourd'hui 34% des agriculteurs de moins de 40 ans qui sont issus de l'enseignement supérieur, contre 18% en 2000. L'accès aux nouvelles technologies s'est fortement développé. Si les agriculteurs pensent aux consommateurs, ils se montrent également plus soucieux de leur propre statut social. La forme sociétaire, garante d'une meilleure protection des exploitants, s'est significativement développée. Le statut de co-exploitant s'est aussi imposé durant la décennie écoulée, avec une majorité de femmes. En 2010, 27% des exploitants et co-exploitants sont des femmes, contre 15% en 2000, attestant de la féminisation du secteur. ■

## L'agriculture française en 2010

- surface agricole utile: 50% du territoire national, en baisse de 3% par rapport à 2000;
- 514 000 exploitations, dont 36% de petite taille, 31% de taille moyenne et 33% de grande taille;
- 55 ha: c'est la taille moyenne d'une exploitation (42 ha en 2000);
- 1 022 300 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations dont 604 000 exploitants et co-exploitants;
- 25% des exploitations ont au moins une production sous signe de qualité (AOC, IGP, label);
- 25% des moyennes et grandes exploitations sous le statut EARL (14% en 2000);
- une production équivalant à 66 milliards d'euros, en tête de l'Union européenne;
- la filière agroalimentaire transforme 70% de la production agricole nationale, générant un excédent commercial de 9,1 Mds d'euros.

## Les applications smartphone se mettent au vert

Les smartphones, ce sont ces téléphones avec accès à Internet. Les applications, ce sont des services Internet conçus pour être facilement téléchargés d'abord, puis utilisés depuis un smartphone ou une tablette à écran tactile.

Objectif : faciliter la vie des particuliers comme des professionnels. Actualité, vie pratique, transports, banque, loisirs, voyages, jeux, sport, cuisine etc. : les applications, gratuites ou payantes (quelques euros) se comptent par milliers et ciblent tous les univers, y compris le "vert". Particuliers et professionnels peuvent y trouver leur intérêt. Exemple ? Avec l'application Keldelice, on peut faire son marché chez les producteurs de produits du terroir et avec Bio Locator, cibler plus particulièrement les produits bio. Avec l'application Hardi Twin, l'agriculteur trouvera une assistance pour choisir les buses de son pulvérisateur.

# 2012, année internationale des coopératives

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2012 Année internationale des coopératives. Les principes coopératifs constituent un modèle de développement économique et social. L'agriculture française adhère !

Parce qu'elles contribuent au développement économique, qu'elles créent des emplois, favorisent l'intégration sociale et font reculer la pauvreté, les coopératives ont été mises à l'honneur par l'Organisation des Nations unies (ONU) qui a déclaré l'année 2012 Année internationale des coopératives. Leur naissance remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La faiblesse des prix agricoles – déjà – engendre la constitution des premiers groupements d'agriculteurs afin de peser sur les prix d'achat des engrais. En 1895, se constitue à Londres l'Alliance coopérative internationale, toujours active aujourd'hui. La crise économique de 1929 est une autre étape-clé de leur développement, grâce au soutien des États, qui voient dans le modèle coopératif de solides garants à la régulation des marchés. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le statut coopératif connaîtra quelques évolutions juridiques visant à pérenniser le modèle économique, sans renier les fondements.

teur de produits et/ou utilisateur des services fournis par la coopérative dans le cas par exemple d'une Coopérative d'utilisation du matériel agricole (Cuma). La détention par les adhérents des outils de production, de transformation, de commercialisation constitue autant de moyens de capter de la valeur ajoutée. Pour autant, la coopérative ne constitue pas une parade absolue contre les aléas économiques.

### 3 agriculteurs sur 4

L'agriculture est peut-être le secteur économique le plus représentatif du modèle économique coopératif. Au plan mondial, les coopératives agricoles assurent 50% de la production agricole. En France, au moins trois agriculteurs sur quatre adhèrent à une coopérative. Parmi les 100 premières coopératives françaises, tous secteurs d'activité confondus, 66 ont une vocation agricole ou agroalimentaire. De nombreux autres secteurs de



l'économie (banque, distribution...) valorisent aussi ce modèle. Si la coopération agricole est très développée en France, elle l'est cependant moins que dans certains pays et dans certaines filières. Au Danemark et aux Pays-Bas par exemple, les coopératives occupent des positions dominantes dans les secteurs du lait et de la viande. Ces dernières années, les groupes coopératifs agricoles français ont poursuivi leur concentration, ont multiplié les rachats de marques et se sont développés à l'international pour être mieux armés face à la concurrence, notamment de la distribution. ■

### L'homme avant tout

Voici ces fondements: principe de gouvernance "un homme, une voix", constitution de réserves non partageables, répartition des excédents à travers les prix au prorata des apports des adhérents, rémunération des parts sociales par des intérêts fixes et plafonnés, principe du double engagement. L'adhérent d'une coopérative est à la fois apporteur de capital et appor-

## Les coopératives agricoles en France

- au moins 3 agriculteurs sur 4 adhèrent à une coopérative;
- 2 900 entreprises coopératives agricoles, agroalimentaires ou agro-industrielles;
- 13 400 coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma);
- 82,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 160 000 salariés;
- les trois premières entreprises coopératives françaises sont InVivo (4,4 Mds€ de chiffre d'affaires), Terrena (3,8 Mds€), Tereos (3,5 Mds€);
- les trois premières entreprises coopératives européennes sont Friesland Campina (Pays-Bas, lait, 8,9 Mds€ de chiffre d'affaires), Bay Wa (Allemagne, céréales, approvisionnement, bâtiment, énergie, 7,9 Mds€) et Arla Foods (Danemark, lait, 6,5 Mds€).

**la lettre**  
du Crédit Agricole  
Charente-Périgord

Éditeur :  
Uni-éditions, 22, rue Letellier,  
75739 Paris Cedex 15

Réalisation :  
agence info  
marchés

Directrice de la publication :  
Véronique Faujour

Comité éditorial :  
Gilles Thierry

Rédactrice en chef :  
Pascale Barlet

Rédaction :  
Raphaël Lecocq

Secrétaire de rédaction :  
Véronique Péron

Assistante de la rédaction :  
Céline Minot

Dépôt légal : mars 2012

Crédits Photos : ThinkStock, DR